

Son époux:

André **Moser-Favre**, à Ballaigues;

Ses enfants et petits-enfants:

Paul-André et Nathalie **Moser-Moser**; leurs filles Vanessa et Alison, à Ballaigues ;

Sylvie et Gilbert **Leresche-Moser**, leurs fils, Gaël, Yann et Matéo, à Ballaigues ;

Alexandre **Moser** et son amie Viviane, à Lausanne;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la douleur de faire part du décès de

Texte de base, texte de base, texte de base, texte de base

Madame Marinette MOSER-FAVRE

enlevée subitement à leur tendre affection le 21 février 2014, dans sa 70^e année.

La cérémonie d'adieux aura lieu au temple de Ballaigues, le mardi 25 février à 14 heures.

Honneurs à 14 h 30.

L'incinération suivra sans accompagnement.

Domicile de la famille: route du Signal 5, 1338 **Ballaigues**.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez penser à l'EMS du Jura à Ballaigues CCP 10-694-8 en faveur du service UAT (deuil de Marinette Moser).

Je suis partie, mais je ne vous ai pas quittés

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.